

CITATION A VICTIME-TEMOIN

COPIE

L'an Deux mille vingt trois

Et le

Remben Deubne

A la requête du Commandant-Magistrat **ATEMENGBE OMBGA André**

Eric, Juge d'Instruction près le Tribunal Militaire de Douala, lequel fait élection de domicile en son cabinet sis au Tribunal Militaire des Céans.

ARRIVE DOUALA 1^{er}
ARRIVE LE 01/12/2023

J'ai Maître **KAMTCHUING Octavi**, Huissier de Justice à la 9^{ème} charge près la Cour d'Appel du Littoral et les Tribunaux de Douala, BP-2261, Tél. : 233 43 85 46 /679.91.38.91 / 699 48 50 70 Fax : (237) 233 42 83 79. Etude sise 364, Bld du Pdt AHMADOU AHIDJO Ancien Immeuble SWISS AIR 2^{ème} étage face Carrefour Arno, Email : etude.kamtchuing@yahoo.fr, y demeurant et soussigné :

DONNE CITATION A :

Sieur JYMMY DOBGINA BILLY FOKUM, né le 22.11.1971 à Douala, Haut Commissaire de l'HACIG, domicilié à Douala Newtown Aéroport, Tel ; 690.37.08.27, en ses bureau ou domicile où étant et parlant à :

D'avoir à se trouver et comparaître le **04 Décembre 2023 à 08 heures** à l'Audience et par devant le Tribunal Militaire de Douala sise, Délégation Régionale à la Sureté Nationale du Littoral, et siégeant en sa salle d'audience

Pour être auditionné en qualité de victime dans le cadre de la procédure suivie contre **MOGOUJE Fabrice** Eclador et autres.

- SOUS TOUTES RESERVES -

E//
T.....//
O ... 500
C ... 800
Com .. 300
P ... 300
Tr 1000

Afin qu'il (elle) n'en ignore, je lui ai étant et parlant comme ci-dessus remis et laissé copie du présent acte dont le coût est de **deux mille neuf cent francs CFA**, l'indemnité de l'employé pour copie y est de **deux mille** francs CFA, l'indemnité de l'employé pour copie y est de **deux mille** francs, somme incluse dans le présent acte.

TOTAL = 2 900

